



la LETTRE

du GÂTINAIS EN BOURGOGNE

Bulletin d'informations de l'intercommunalité

N° 13 – ÉTÉ 2014

Le 14 Avril 2014, lors de l'Assemblée Générale électorale, les délégués de la Communauté de Communes du Gâtinais en Bourgogne et du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple ont élu les membres de leur bureau respectif.

Chacun a des compétences pour mieux servir les communes et les habitants.

Membres du Bureau Communautaire

PRÉSIDENT :

■ de RAINCOURT Henri (Saint-Valérien)

1^{ère} Vice-Présidente :

■ BERTEIGNE Brigitte (Chéroy), en charge de la Communication

2^{ème} Vice-Président :

■ MARREC Pierre (Saint-Agnan) en charge des commissions d'appel d'offres, de procédures adaptées et d'accessibilité

3^{ème} Vice-Président :

■ DESCHAMPS Christian (Egriselles le Bocage) en charge du Service Public d'Assainissement Non Collectif et des déchets ménagers

4^{ème} Vice-Président :

■ LEMOYNE Jean-Baptiste (Vallery) chargé, conjointement avec Henri de RAINCOURT, de l'aménagement et du développement du territoire

5^{ème} Vice-Président :

■ PRELAT Gérard (Montacher-Villegardin) en charge des travaux

6^{ème} Vice-Président :

■ MILACHON Marcel (Villebougis) en charge de l'entretien des cours d'eau et de l'hydraulique

7^{ème} Vice-Présidente :

■ AITA Christine (Courtoin) en charge de la culture, des loisirs, de l'enfance et la jeunesse

8^{ème} Vice-Président :

■ VIGNEAUX Claude (Brannay) en charge des finances

Secrétaire :

■ BARDOT Florence (Nailly)

Membres :

■ GUERIN René (Fouchères) ■ CARTIER Louise (Savigny sur Clairis) ■ SICIAC Olivier (Subligny)

■ ALLIOT Jean-François (Villeneuve la Dondagre) ■ MOIRON Pierre-Eric (Villeroy)

Membres du Bureau Syndical

PRÉSIDENTE :

■ AITA Christine (Courtoin)

1^{er} Vice-Président :

■ MAULOISE Claude (Saint-Valérien) en charge du COSEC

2^{ème} Vice-Présidente :

■ PASQUIER Corinne (Villeshierry) en charge de l'Alimentation en Eau Potable

3^{ème} Vice-Président :

■ CANET Claude (Egriselles le Bocage) en charge des finances

Secrétaire :

■ NOLET Christelle (Domats)

Membres :

■ DORANGE Jacky (Jouy) ■ MARREC Pierre (Saint Agnan) ■ LEMOYNE Jean-Baptiste (Vallery)

■ RENOUX Pierre-Jean (Saint Valérien) ■ ROGER Annie (Lixy)

Le compostage et la collecte du textile :

2 moyens d'action en faveur de la baisse de la production de déchets.

Depuis 2013, PLUS DE 1000 COMPOSTEURS ONT ÉTÉ DISTRIBUÉS.

L'opération de distribution est donc reconduite pour 2014.

La Communauté de Communes du Gâtinais en Bourgogne continue à participer à l'acquisition du composteur individuel, afin de vous le proposer au prix de 20 €. Il est fourni avec un bio-seau permettant un stockage hermétique en cuisine avant transport au composteur et un guide du compostage.

Le retrait se fait en mairie. Au préalable, vous êtes contactés par les agents de la Communauté de Communes qui vous informent de la période de distribution.

Les déchets fermentescibles, (restes de repas, rebus du potager...) constituent 25 % du contenu de notre poubelle marron.

Si vous n'avez pas encore commandé votre composteur, le bon de commande est **disponible ci-joint**, ainsi que sur notre site internet ou à la Communauté de Communes du Gâtinais.



Rappel des points clés pour la réussite du compost :

- Débutez votre compost par une couche de brindilles ou de branchages qui favorisera une bonne aération. Disposez ensuite vos déchets par petites couches en intercalant divers types de matières (pelouse, épluchures, petits branchages...)
- Brassez tous les mois votre compost pour bien mélanger toutes les matières et favoriser la fermentation. Il faut qu'il garde un certain degré d'humidité et de chaleur.
- Le temps d'obtention d'un bon terreau est de 3 à 6 mois, suivant la période de l'année. Vous pourrez alors l'incorporer dans votre terre pour nourrir vos plantes.

LA COLLECTE DU TEXTILE

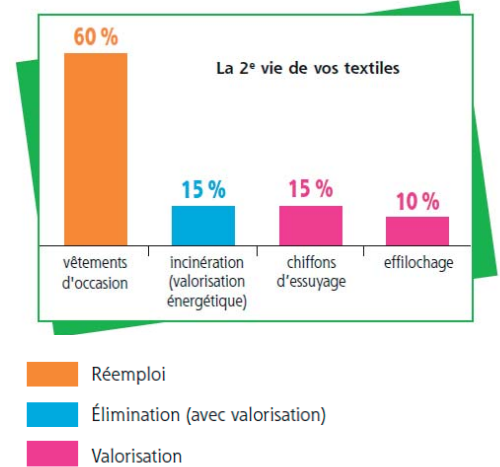
Les bornes d'apport volontaire « textiles » sont un outil efficace de réduction des déchets destinés à la poubelle marron et donc destinés à être enfouis.

En 2013, 26,65 tonnes de textiles ont été collectés et détournés des ordures ménagères, soit un ratio de collecte de 1,8kg/hab./an. En apportant 6 kg/hab./an dans les bornes textiles, cela reviendrait à détourner 90 tonnes des ordures ménagères permettant ainsi une économie annuelle de 9 000 € (à raison d'un coût de 100 € par tonne enfouie).

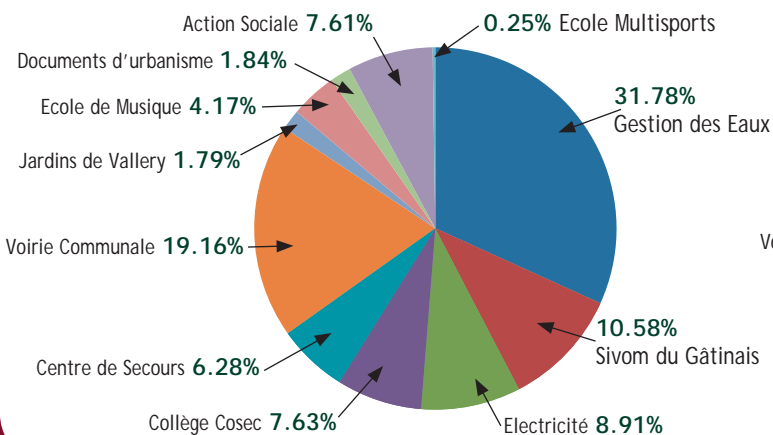
Il existe encore une forte marge de progression. C'est pourquoi, afin d'améliorer notre ratio de collecte, nous doublerons les points d'apport volontaire à hauteur d'une borne pour 1000 habitants, soit 15 bornes pour 16 000 habitants au lieu des 8 conteneurs actuels.

L'effilochage apporte des solutions écologiques pour la fabrication d'isolants dans le bâtiment.

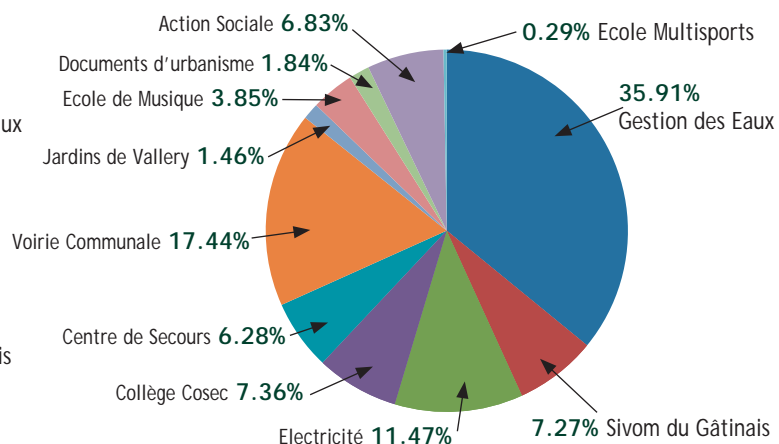
Le chiffon d'essuyage Industriel remplace la consommation de papier (ouate de cellulose).



Dépenses du Sivom du Gâtinais



Recettes du Sivom du Gâtinais



La redevance incitative

La comptabilisation des levées pour votre facturation est effective depuis le 1^{er} avril 2014.

Depuis cette date et afin de respecter l'équité entre tous les usagers, vous constatez que les règles de collecte en Redevance Incitative sont strictement appliquées.

- Ne sont plus collectés, les bacs non pucés, les sacs à côté des bacs marrons, ou les bacs d'ordures ménagères trop remplis...
- Les erreurs de tri de la poubelle jaune sont signalées

La redevance 2014 vous sera envoyée à partir du mois de juin.

Conjointement à cet envoi et à titre informatif, une facture à blanc (facture fictive à ne pas payer) basée sur les ramassages de votre bac marron comptabilisés à ce jour, vous sera également adressée. Son montant est une estimation qui correspond à l'utilisation du service sur une année.

Si votre foyer n'a pas encore été enquêté et vos bacs pucés, nous vous invitons à nous contacter au 03 86 97 71 94 dès que possible afin de pouvoir continuer à bénéficier du service de collecte.

En mars dernier, certains usagers ont reçu, suite à un déménagement ou un changement de situation, les régularisations de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères 2013 (REOM).

Malencontreusement, la trésorerie a effectué des relances « pour non paiement » avant la date limite de paiement indiquée sur la facture et ce, à tous les usagers concernés qui n'avaient pas encore payé leur facture au 30 avril 2014.

Sur les 9 000 foyers du Gâtinais, 260 régularisations ont été envoyées.

Nous vous prions de bien vouloir accepter nos excuses pour cet incident indépendant de notre volonté.



Le SPANC renouvelle les campagnes de vidange.

La Communauté de Communes propose un service d'entretien aux habitants concernés par l'assainissement non collectif. Il s'agit de réaliser une vidange, un nettoyage et la vérification du prétraitement de votre installation (fosse septique, fosse toutes eaux, bac à graisse, préfiltre...).

Le prestataire missionné par la Communauté de Communes du Gâtinais en Bourgogne interviendra du 26 mai au 14 juin 2014 (semaines 22, 23, 24) et du 20 octobre au 8 novembre 2014 (semaines 43, 44, 45).

En dehors de ces campagnes, vous pouvez bénéficier d'un entretien d'urgence. Le prestataire interviendra alors dans un délai minimum de 24 heures à compter du traitement de votre demande d'intervention.

Le bon de commande est disponible auprès de la Communauté de Communes du Gâtinais en Bourgogne et sur notre site internet : www.gatinais-bourgogne.fr/vivre-au-quotidien/environnement/spanc.

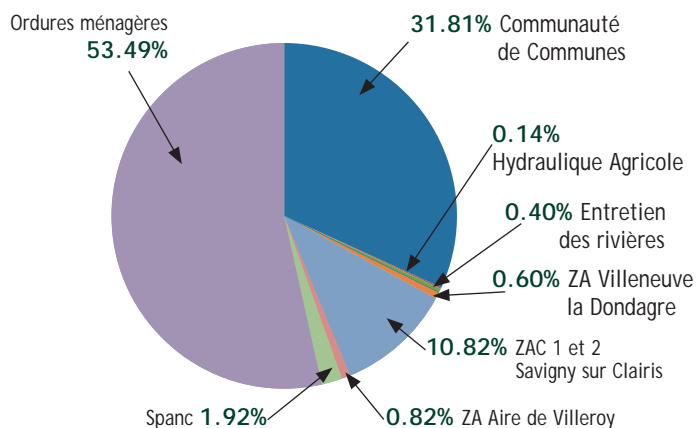
Il est à retourner à la Communauté de Communes du Gâtinais - 6 rue Danton, 89690 CHEROY ou par courriel : technicienspnc@gatinais-bourgogne.fr ou contact@gatinais-bourgogne.fr

Afin de maintenir le bon fonctionnement de votre système d'assainissement, la vidange de votre fosse doit être réalisée lorsque le niveau des boues atteint la moitié du volume de la fosse, en moyenne tous les 4 à 6 ans.

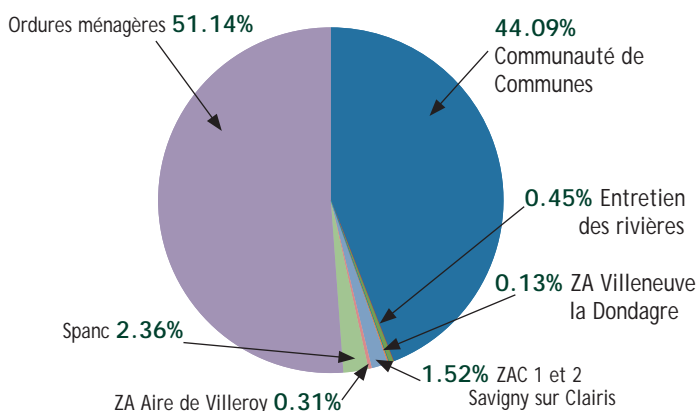


ET DÉPENSES 2013

Dépenses de la Communauté de Communes



Recettes de la Communauté de Communes



Le plan ecophyto 2018

Il prévoit une réduction globale de 50% de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques à l'horizon 2018. Dans ce cadre, un certificat individuel, appelé Certiphyto, sera nécessaire à compter du 1^{er} octobre 2014 pour tout agent territorial achetant, manipulant ou appliquant des produits phytopharmaceutiques professionnels.

Dans le but de protéger ses captages d'eau, le SIVOM du Gâtinais a choisi de regrouper la formation destinée aux agents communaux du territoire.

Ainsi, les 22 et 23 avril, 20 agents communaux de seize communes du Gâtinais en Bourgogne ont suivi une formation sur la réglementation relative à l'usage des produits phytosanitaires, les risques pour la santé et pour l'environnement causés par l'utilisation de ces produits et les techniques de désherbage alternatif.

Leur « Certiphyto » obtenu, les agents communaux pourront utiliser les produits phytopharmaceutiques de manière raisonnable et raisonnée. Les objectifs étant de diminuer sensiblement l'utilisation de tels produits pour tendre vers le « zéro phyto » et d'optimiser leur utilisation, lorsqu'il est indispensable de les employer.



Les agents communaux formés à la réduction de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques pour l'entretien des espaces publics.

Les particuliers, jardiniers amateurs, collectivités, et professionnels sont aussi concernés. En effet, en plus du plan Ecophyto 2018, la loi du 6 février 2014, visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national, interdit les pesticides dans les espaces verts publics à partir de 2020 et dans les jardins particuliers à compter de 2022.

Fête de la

MUSIQUE

21 JUIN





GÂTINAIS EN BOURGOGNE

Ecole de musique
de la Communauté de Communes



Gymnase de Saint-Valérien :

10h/12h :  Essai d'instruments. Rencontres avec les professeurs.
Renseignements pour inscription rentrée 2014

16h : Concert par les enfants des écoles accompagnés par les professeurs
autour des Chants de « DOGORA » et « BATUCADA géante »





Eté 2014

Pour la période estivale, l'Accueil de Loisirs investira une nouvelle fois le Collège du Gâtinais à Saint-Valérien.

« Gâti'Vac » permet aux enfants d'être ACTEURS de leurs vacances ; ils pourront :

- Le matin, lors de leur arrivée sur le site, s'inscrire aux ateliers ponctuels. Ils auront accès aux domaines suivants : culturel, scientifique, « activités manuelles » et jeux sportifs.
- L'après-midi, prendre part aux différents « stages » proposés sur 4 grandes thématiques : les sciences (micro-fusées, nature ...), le culturel (découverte de l'Art, Land'Art, techniques de peinture ...), le monde artistique (découverte de la danse, chants ...) et les découvertes de jeux sportifs (rencontres Inter centres, associations sportives du territoire...).

Avec cette organisation, vos enfants gèreront leur temps d'activités et leur temps de « détente/repos ».

Nous retrouverons des temps forts qui permettent d'animer les communes du territoire et faire participer gratuitement les enfants de ces communes qui n'ont pas toujours l'opportunité de fréquenter nos accueils de loisirs. Nous profiterons également de sorties qui seront très appréciées par tous les enfants.

Les « mini camps » seront proposés pour toutes les tranches d'âge mais avec des places limitées afin de préserver l'approche individuelle et l'épanouissement de chacun.

L'accueil jeune (13-17 ans) permet à ceux qui le souhaitent de se retrouver afin de préparer un projet et de mettre en place des temps forts (sorties, rencontres sportives, rencontres avec des maisons de jeunes alentours...) avec l'aide d'un animateur.

Dans le cadre de la Charte D'QUAL signée avec nos partenaires CAF/MSA et Conseil Général de l'Yonne, nous mettons tout en œuvre pour l'accueil d'enfants porteurs de handicap avec, notamment, la mise à disposition par l'UNA de Chéroy d'un véhicule adapté.

✉ : Communauté de Communes du Gâtinais 6 rue Danton, 89690 CHEROY

☎ : 03.86.97.53.42 / 03.86.97.42.21 / 07.61.84.42.21

@ : nathaliecorsaro@gatinais-bourgogne.fr, helenecasado@gatinais-bourgogne.fr



Portes ouvertes

Le mercredi 11 juin 2014 aura lieu la deuxième édition de notre après-midi portes-ouvertes « **ACTIVITÉS ENFANCE-JEUNESSE** ».

Venez retrouver les différents intervenants de l'école Multisports, des Accueils de loisirs et Jeunes, et de l'École de Musique au Gymnase de Saint Valérien de 14h à 17h.

Venez essayer diverses activités, L'ENTRÉE EST GRATUITE.

Renseignements : Communauté de Communes du Gâtinais 6 rue Danton 89690 CHEROY

03.86.97.71.94 / 03.86.97.53.42



Cette année encore, l'Association des Amis des Jardins de Vallery vous propose d'assister à deux projections de cinéma en plein air ! Réservez vos soirées du vendredi 25 et du samedi 26 juillet (entrée gratuite et restauration sur place) !

Par ailleurs, des activités devraient être proposées tout au long de la journée du samedi 26 juillet. Tous les détails seront prochainement disponibles sur le site www.gatinais-en-bourgogne.com

Le Conseil général offrira aux jeunes de 6 à 16 ans la possibilité de pratiquer gratuitement des activités sportives originales sur 30 communes rurales du département.

Yonne Tour Sport sera présent sur le Gâtinais en Bourgogne le **vendredi 18 juillet 2014**, à Saint-Valérien de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Les activités proposées seront encadrées par des professionnels : Trampoline, Girobulle, Murs d'escalad, Trumbling, Tir à l'arc, BMX, Trikke, Quad, Karting, Waterball, ...

Pour tous renseignements : www.lyonne.com ou 03.86.72.86.11



GÂTINAIS EN BOURGOGNE

NOS MÉDECINS

- Docteur DIGUE - 16 grande rue - Egriselles le Bocage..... 03 86 86 00 01
- Docteur EBOLI - Mairie - 27 place du Général de Gaulle - Chéroy..... 03 86 97 22 22
- Docteur GIBERT - 2 rue Jean Moulin - Chéroy..... 03 86 97 50 04
- Docteur HEBRAS - 45 grande rue - Nailly 03 86 97 02 77
- Docteur LECONTE-OTTENWALTER - 5 place de l'église - Domats..... 09 72 43 30 03
- Docteur POPOVICI - 43 rue de la république - Saint-Valérien..... 03 86 88 60 12

NOS PHARMACIES DE GARDE

- du vend. 23/05 au vend. 30/05 - Phie SALAUN 03 86 66 83 37 *Vinneuf*
- du vend. 30/05 au vend. 06/06 - Phie STAUT-CHRISTOPHE 03 86 86 00 30 *Egriselles le bocage*
- du vend. 06/06 au vend. 13/06 - Phie PIAT BUREL 03 86 66 42 53 *Villeneuve la Guyard*
- du vend. 13/06 au vend. 20/06 - Phie TRUCHOT 03 86 67 19 00 *Pont/Yonne*
- du vend. 20/06 au vend. 27/06 - Phie FILAINE 03 86 67 15 01 *Pont/Yonne*
- du vend. 27/06 au vend. 04/07 - Phie BOUDIER JEANNE 03 86 88 60 04 *Saint Valérien*
- du vend. 04/07 au vend. 11/07 - Phie BERTEIGNE 03 86 97 52 54 *Chéroy*
- du vend. 11/07 au vend. 18/07 - Phie VENARD 03 86 66 20 30 *Champigny*
- du vend. 18/07 au vend. 25/07 - Phie MAUPRIN 03 86 66 30 22 *Sergines*
- du vend. 25/07 au vend. 01/08 - Phie JALEF 03 86 88 45 29 *Thorigny/Oreuse*
- du vend. 01/08 au vend. 08/08 - Phie SALAUN 03 86 66 83 37 *Vinneuf*
- du vend. 08/08 au vend. 15/08 - Phie STAUT-CHRISTOPHE 03 86 86 00 30 *Egriselles le bocage*
- du vend. 15/08 au vend. 22/08 - Phie PIAT BUREL 03 86 66 42 53 *Villeneuve la Guyard*
- du vend. 22/08 au vend. 29/08 - Phie TRUCHOT 03 86 67 19 00 *Pont/Yonne*
- du vend. 29/08 au vend. 05/09 - Phie FILAINE 03 86 67 15 01 *Pont/Yonne*
- du vend. 05/09 au vend. 12/09 - Phie BOUDIER JEANNE 03 86 88 60 04 *Saint Valérien*
- du vend. 12/09 au vend. 19/09 - Phie BERTEIGNE 03 86 97 52 54 *Chéroy*
- du vend. 19/09 au vend. 26/09 - Phie VENARD 03 86 66 20 30 *Champigny*
- du vend. 26/09 au vend. 03/10 - Phie MAUPRIN 03 86 66 30 22 *Sergines*
- du vend. 03/10 au vend. 10/10 - Phie JALEF 03 86 88 45 29 *Thorigny/Oreuse*
- du vend. 10/10 au vend. 17/10 - Phie SALAUN 03 86 66 83 37 *Vinneuf*



Sivom et Communauté de
Communes du Gâtinais en Bourgogne

6, rue Danton - 89690 Chéroy

Tél. : 03 86 97 71 94 - Fax : 03 86 97 70 22

contact@gatinais-bourgogne.fr - www.gatinais-bourgogne.fr



GÂTINAIS EN BOURGOGNE

Bulletin d'informations de l'Intercommunalité

Directeurs de la Publication : Henri de RAINCOURT - Christine AITA
Conception, Réalisation & Impression : Imprimerie Barré 03 86 65 93 01



Ecole de musique

Bulletin de pré-inscription 2014 / 2015

Nom et Prénom : Date de Naissance :

Instrument souhaité Atelier découverte (à partir de 5 ans)

Nom et prénom du responsable :

Adresse :

Tel Domicile :

.....

Tel Portable :

.....

E mail :

Suite à cette pré-inscription qui ne vous engage pas, vous recevrez un courriel avec les propositions de planning des cours pour la rentrée de septembre 2014.



Ecole Multisports du Gâtinais

Bulletin de pré-inscription 2014/2015

Nom et Prénom : Date de Naissance :

Nom et prénom du responsable :

Adresse :

E-mail : Tél. :

Suite à cette pré-inscription qui ne vous engage pas, vous recevrez un courriel avec nos disponibilités.

BON DE COMMANDE COMPOSTEUR INDIVIDUEL

A retourner en mairie ou à la Communauté de Communes - 6 rue Danton, 89690 CHEROY

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Email : _____

Souhaite acquérir un composteur individuel en bois en kit d'une contenance de 400 L avec bio-seau verrouillable (7 litres) et guide du compostage fournis au prix de **20,00€** participation de la CCGB incluse - tarif d'achat au fournisseur 54,24 TTC.

Ne pas joindre de règlement au bon de commande, une facture vous sera adressée après retrait du composteur.

Signature de l'utilisateur :



Ecole de Musique de la Communauté de Communes du Gâtinais - 6 rue Danton - 89690 Chéroy - 06 71 35 15 92

L'Ecole de Musique de la Communauté de Communes du Gâtinais en Bourgogne se doit de répondre aux souhaits des habitants en matière d'accès à la culture. Pour cela, nous nous sommes dotés d'une véritable école de musique, travaillant en collaboration avec les écoles primaires.

Elle s'attache à créer les conditions favorables à l'épanouissement de ses élèves et au développement de leur personnalité par un apprentissage de l'autonomie et de la vie collective.

Instruments enseignés : Flûte traversière, Clarinette, Saxophone, Trompette, Cor, Trombone, Tuba, Batterie, Violon, Violon Alto, Piano, Guitare Classique, Guitare électrique et Basse électrique.

Apprentissage musical : Atelier découverte (5 ans), Atelier instrumental et chorale, Atelier instrumental, Orchestre Vents, cordes et percussions.

La première année, les élèves suivent, à partir de 6 ans (CP), un cours d'apprentissage musical (1h) et un cours d'instrument (30') ; à partir de la 2^{ème} année ils intègrent un atelier instrumental et chorale (1h en 1^{er} cycle, 1h30 en 2^{ème} cycle) et un cours d'instrument (30' en 1^{er} cycle, 45' en 2^{ème} cycle). Les adultes peuvent bénéficier de cours d'instruments (30').

- Les cours sont dispensés à Chéroy, Saint-Valérien, Nailly suivant les disciplines choisies.

A titre informatif, les tarifs annuels 2013/2014 étaient les suivants :

Enfants Atelier découvertes des instruments de musique : 45€
Forfait formation instrumental + ateliers instrumentaux + orchestres : 309€

Adultes formation instrumental : 396€

Tarifs dégressifs à partir du deuxième inscrit de la même famille.

dominiqueavy@gatinais-bourgogne.fr

Ecole Multisports du Gâtinais en Bourgogne - 6 rue Danton - 89690 Chéroy - 03 86 97 71 94

Cette activité s'adresse aux jeunes de 6 à 12 ans souhaitant découvrir et s'initier aux différents sports.

A titre informatif, pour la saison 2013-2014, l'école multisport s'est déroulée sur 4 sites pour un montant de 45 € à l'année.

- Egriselles-le-Bocage au Mille-club *Lundi de 17h15 à 18h15 et de 18h15 à 19h15*
- Saint-Valérien au Gymnase *Mardi de 17h à 18h et de 18h à 19h*
- Villethierry à la salle des fêtes *Mercredi de 14h15 à 15h15 et de 15h15 à 16h15*
- Chéroy à l'école primaire *Mercredi de 17h00 à 18h30*

Les cours débuteront le lundi 8 septembre 2014.

Les cycles de 4 semaines sont scrupuleusement respectés par les éducateurs, ce qui permet aux enfants de découvrir différents types de pratiques sportives.

- Jeux pré-sportifs
- Jeux d'opposition
- Gymnastique
- Jeux collectifs (Football, Rugby, Basket-Ball)
- Jeux de raquettes (Tennis de table, Tennis, Badminton)
- Ultimate
- Athlétisme
- Lutte
- Sarbacane
- Course d'orientation



Le compostage, c'est un quart de déchets en moins dans le bac marron, alors pour commencer sans tarder voici 4 règles d'or à ne jamais oublier :

- 1 Diversifier** les apports entre matières « brunes » (ou carbonées telles que le broyat de branches) et « vertes » (ou azotées comme les épluchures de fruits et légumes)
- 2 Mélanger** tous les mois pour aérer afin d'améliorer la décomposition
- 3 Vérifier l'humidité** pour que le compost ne soit ni trop sec, ni trop humide grâce au test du poing : si lorsque vous serrez une poignée de compost dans votre main du jus s'écoule, votre compost est trop humide, si au contraire il se délite quand vous ouvrez votre poing il est trop sec
- 4 Fragmenter** les déchets afin que leur taille ne dépasse jamais 10cm